

FACE AUX CRIMES ISRAËLIENS LE BOYCOTT EST L'ARME DES CITOYENS

La société civile palestinienne a lancé en 2005 un appel au Boycott, aux Désinvestissements et aux Sanctions contre Israël jusqu'à la fin de l'occupation de la Palestine et tant que ce pays ne respecte pas le droit international

Parce que l'État israélien :

- s'est rendu coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité en 2008/ 2009 à Gaza;
- impose un blocus criminel contre la population de Gaza;
- pratique un apartheid de fait en morcelant et en isolant la Palestine, créant de véritables bantoustans;
- asphyxie l'économie palestinienne par le bouclage des Territoires Occupés;
- exporte illégalement des produits issus des colonies avec le label «made in Israël».

REFUSEZ D'ACHETER SES PRODUITS !

Apportez votre soutien aux 7 militants du Collectif Palestine Orne (*) traînés devant les tribunaux pour avoir, eux aussi, appelé au boycott des produits israéliens !

SOIRÉE DE SOUTIEN

VENDREDI 4 JANVIER 2013 à partir de 19 h 30

Halles aux Toiles - 61000 Alençon

Buffet dînatoire – exposition – débats – animation

Tarif plein : 10 € Tarif réduit : 5 €

(*) *AFPS61, ATTAC, AL, ADM, CRPL, EELVERTS, FSU, La CIMADE, M'PEP, NPA, PCF, PG61, SUD;*

Sept militant-es du Collectif Palestine Orne (*) sont convoqué-es au Tribunal d'Alençon, le Jeudi 10 Janvier 2013 à 14 h suite à une action de Boycott des produits israéliens.

L'accusation est la suivante: «incitation, de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne, à raison de son appartenance à une ethnie, à une race, une religion ou une nation» et d'autre part «d'entrave à l'exercice commercial d'un magasin».

Ces accusations, gravissimes, sont sans fondement et sans aucun rapport avec les motivations qui nous animent; nous sommes des militants de la paix qui se mobilisent pour un règlement pacifique et non-violent du conflit entre l'État israélien et l'État palestinien toujours sous occupation israélienne !

Nous refusons d'être traités comme des délinquants et non disons non à la criminalisation des actions de solidarité avec la Palestine, non à l'intimidation et à la volonté de museler toute critique à l'encontre de la politique israélienne du fait accompli.

Nous dénonçons cette grave atteinte à la liberté d'expression et nous affirmons plus que jamais la légitimité de notre combat pacifique et non-violent.

Nous redisons haut et fort notre détermination à maintenir notre engagement pour la reconnaissance des droits fondamentaux du peuple palestinien et nous saluons l'admission de l'Etat de Palestine à l'ONU

RASSEMBLEMENT DEVANT LE TRIBUNAL

Jeudi 10 janvier à partir de 13 h 30 Place Foch - 61000 Alençon

(*) *AFPS61, ATTAC, AL, ADM, CRPL, EELVerts, FSU, La CIMADE, M'PEP, NPA, PCF, PG61, SUD*